

# OFFRE D'EMPLOI

## Service du génie et de l'environnement

### **Chef(fe) de projets – Infrastructures en eaux** **Poste régulier à temps complet (37,5 h / semaine)**

#### **Mise en contexte**

**La Ville de Vaudreuil-Dorion est en pleine expansion depuis les dernières années**, ce qui entraîne des investissements ambitieux dans ses infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales. Le Service du génie et de l'environnement responsable de la planification, de la coordination et de la gestion des projets d'envergure, œuvre avec rigueur pour garantir le succès de ces projets. Avec des investissements de plus de 100 millions de dollars planifiés au programme quinquennal d'immobilisations pour augmenter la capacité de collecte et de traitement des eaux usées, le Service du génie et de l'environnement cherche à renforcer son équipe avec l'ajout d'une ressource spécialisée pour répondre aux besoins grandissants de l'organisation à court, moyen et long terme. Le poste de chef ou cheffe de projets – Infrastructures en eaux a donc été créé et est à combler.

#### **Premier mandat de plus de 20M \$**

Comme premier mandat, la personne titulaire du poste prendra en charge le suivi et la mise en œuvre du projet visant à accroître la capacité du réseau sanitaire dans le secteur du PPU Harwood/de Lotbinière. Ce projet, d'une valeur de plus de 20 millions de dollars, comprend la construction de deux nouvelles stations de pompage des eaux usées, l'installation d'une conduite de refoulement de 1,5 km et la mise à niveau de deux stations de pompage existantes. En collaboration avec une firme de professionnels externe, la personne titulaire veillera à la conformité technique et contractuelle des plans, devis et estimations de coûts. Elle assurera également le suivi global du projet, en garantissant sa gestion selon les exigences techniques, administratives et financières. De plus, elle participera activement aux réunions de conception et de chantier, en protégeant les intérêts de la Ville. Ce projet est prévu pour 2025-2026.

#### **Un rôle clé dans l'avenir des infrastructures hydrauliques**

À court terme, la personne titulaire du poste contribuera également à l'élaboration des plans directeurs des infrastructures eaux et au plan de gestion des débordements des eaux usées, en plus d'être impliquée dans la planification et la conception de projets spécifiques en lien avec les activités opérationnelles du Service des eaux. Ce poste stratégique offre l'opportunité de jouer un rôle central dans l'évolution des infrastructures hydrauliques de la Ville et d'accompagner son développement dynamique et durable.

#### **Description sommaire**

Sous la responsabilité de la directrice du Service du génie et de l'environnement, la personne titulaire du poste a pour principal mandat de planifier, développer et veiller à la mise en œuvre de projets majeurs liés à la gestion des eaux usées, pluviales et potable. Les projets peuvent être de natures diverses et visent la collecte, le pompage et le traitement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales, de même que la production, le stockage et la distribution de l'eau potable.

La personne titulaire du poste assure la supervision technique des projets et travaille de concert avec les partenaires internes et externes dans la recherche de solutions et de mesures correctives optimales afin de maintenir le niveau de service souhaité par la Ville pour les actifs opérés et entretenus par le Service des eaux et le Service des travaux publics.

Elle collabore à l'élaboration des plans directeurs des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable afin d'identifier les interventions requises pour assurer un service en adéquation avec le développement futur et durable de la Ville.

La personne titulaire est impliquée dans la planification et la conception de projets spécifiques en lien avec les activités opérationnelles du Service des eaux. Elle participe à la planification et à la conception de projets

divers et multiples en lien avec le pompage et la mécanique de procédé qui seront réalisés à l'interne ou l'externe.

À titre d'ingénieur ou ingénieure, elle peut aussi être appelée à préparer, signer et sceller les plans et devis associés à certains travaux prévus aux équipements et infrastructures des eaux usées, pluviales et potable.

La personne titulaire est également impliquée dans les autres projets et dossiers de gestion ou d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, tels que : les raccordements croisés, la gestion des débordements et la campagne de mesures de débits, entre autres.

## **Exigences**

### **1. Formation**

- Baccalauréat (BAC) en génie des eaux, génie électromécanique, génie civil ou tout autre domaine connexe ;
- Membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

### **2. Expérience**

- Posséder une expérience professionnelle minimale de 3 ans en lien avec des projets de conception et/ou de construction d'installation de traitement d'eaux usées et d'eau potable, de même que de réseaux d'égouts et d'eau potable ;
- Posséder une expérience pertinente en mécanique de procédé ;
- Posséder une expérience pertinente en gestion de projets et en gestion de contrats ;
- Posséder une expérience professionnelle en milieu municipal (atout).

### **3. Connaissances**

- Connaissance des équipements et des procédés de traitement des eaux et de stations de pompage ;
- Connaissance de lois, règlements, normes et exigences ministérielles dans le domaine des eaux usées, eaux pluviales et eau potable ;
- Maîtrise de la gestion de projets ;
- Maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office
- Connaissance des logiciels de géomatique (atout).

### **4. Autres**

- Maîtrise du français oral et écrit et des techniques de rédaction de rapports ;
- Permis de conduire valide / classe 5 ;
- Attestation de réussite du cours de sécurité sur les chantiers de construction (ASP).

### **5. Compétences et qualités personnelles**

- Prise de décision / Jugement ;
- Capacité d'analyse
- Résolution de problèmes ;
- Rigueur
- Savoir travailler en équipe ;
- Autonomie
- Intégrité.

## Sommaire des tâches

### 1. Planification, conception et gestion de projets

- 1.1. Planifier et organiser l'ensemble des démarches relatives aux mandats de services professionnels lorsque nécessaire (études techniques, rapports, mandats de conception, estimations, surveillance, participer au processus d'octroi des contrats, etc.) et rédiger le devis technique d'appel d'offres pour ces services ;
- 1.2. Gérer des projets simultanément, dont la supervision de la conception, la production des plans et devis, l'élaboration d'études, jusqu'à la réalisation des travaux ;
- 1.3. Assurer un rôle d'expert-conseil auprès des intervenants et intervenantes internes et externes relativement à son champ d'expertise;
- 1.4. Participer à la présentation de l'avancement de certains projets en s'assurant du respect des attentes des différentes parties prenantes du projet ;
- 1.5. Effectuer le suivi des paiements, le contrôle des livrables, des coûts et des échéanciers des travaux sous son autorité ;
- 1.6. Administrer les différents contrats en lien avec les projets auxquels il est affecté et voir à l'application des clauses contractuelles tout en assurant un contrôle rigoureux des étapes prévues à l'échéancier ;
- 1.7. Participer à l'évaluation des projets de développement d'infrastructures municipales ou de réhabilitation et soumettre des recommandations en vue d'assurer la concordance entre les projets proposés et les orientations de la Ville ;
- 1.8. Assister la directrice du Service du génie et de l'environnement et le directeur du Service des eaux dans l'identification et la planification des projets d'immobilisations et des budgets correspondants lors de la préparation annuelle du programme quinquennal d'immobilisations (PQI) de la Ville ;
- 1.9. Identifier et coordonner les activités, études et autres besoins préalables à la conception des projets prévus au PQI ;
- 1.10. Collaborer avec les différents intervenants et intervenantes impliqué(e)s dans la conception et la réalisation des projets ;
- 1.11. Effectuer des visites terrains d'avant-projet afin d'optimiser la conception des plans et devis des travaux municipaux ;
- 1.12. Coordonner les réunions de démarrage et de suivi avec les firmes de services professionnels et les entrepreneurs. Lorsque requis, préparer l'ordre du jour et rédiger le procès-verbal des réunions ;
- 1.13. Superviser et contrôler la réalisation des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures;
- 1.14. Préparer les demandes de modifications techniques et ordres de changements pour les projets qui lui sont attitrés ;
- 1.15. Assister le contrôleur de projet dans la vérification des décomptes et de la facturation des différents mandataires des projets qui lui sont attitrés ; faire le suivi afin d'obtenir toute la documentation correspondante requise ;
- 1.16. Accompagner les professionnels et professionnelles et/ou réaliser les visites et inspections de chantier en vue d'émettre les certificats d'acceptation provisoire et finale des travaux ;
- 1.17. Analyser l'impact financier des travaux sur la taxation des citoyens et citoyennes (efforts fiscal) ;
- 1.18. Coordonner et effectuer le suivi de mandats octroyés à des firmes de consultants ;
- 1.19. Effectuer des calculs techniques ;
- 1.20. Participer aux rencontres d'avant-projet avec les promoteurs et émettre des commentaires d'ordre technique quant aux projets soumis.

## **2. Tâches administratives**

- 2.1. Rédiger des rapports et notes de travail et en faire la présentation aux différentes instances administratives lorsque requis ;
- 2.2. Participer à la préparation et rédaction des appels d'offres et demande de prix du service ;
- 2.3. Participer à la préparation des documents de règlements d'emprunt ;
- 2.4. Participer à la préparation de protocoles d'entente pour la construction de services municipaux réalisés par un tiers ;
- 2.5. Contribuer à la mise à jour des gabarits des devis de construction.

## **3. Autres**

- 3.1. S'assurer du respect des exigences en matière de santé et de sécurité du travail ;
- 3.2. Agir à titre d'intervenant ou intervenante lors de mesures d'urgence lorsque requis;
- 3.3. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

## **Horaire de travail et salaire**

La semaine régulière de travail est de trente-sept heures et demie (37,5 h) par semaine, réparties sur cinq (5) jours, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30.

À titre indicatif, la fourchette salariale est de 86 007 \$ à 107 509 \$ de l'année. La Ville de Vaudreuil-Dorion applique une règle d'intégration salariale qui tient compte du profil d'expérience directement pertinente du candidat ou de la candidate.

## **Date d'entrée en fonction**

Février 2025

## **Période d'affichage**

10 au 23 janvier 2025

## **Pour postuler**

Les personnes intéressées sont invitées à postuler en ligne à [ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/la-ville/administration-municipale/emplois](http://ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/la-ville/administration-municipale/emplois) avant 16 h 30 le 23 janvier 2025.

## **Équité en emploi**

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

## **Autres renseignements**

Il est entendu que la description d'une fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir.

**Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats. Cependant, seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactées. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des échantillons de travail, des vérifications préemploi ou d'utiliser tous autres outils.**

**Par ailleurs, nous nous réservons le droit de rencontrer les candidates et candidats pendant la période d'affichage et de mettre fin au processus si nous trouvons le candidat ou la candidate qui répond à nos attentes.**